

Réunion publique, 02 septembre 2016, Ladignac-le-Long

Synthèse des débats

N.B. : Le présent document constitue une synthèse des points de vue exprimés lors des ateliers participatifs. Ces points de vue peuvent être subjectifs et n'engagent que leurs auteurs.

Pour éviter les redondances, les sujets traités sur plusieurs nappes différentes ont pu être regroupés sur la nappe qui nous a semblé la plus pertinente (par exemple la proposition de lieux de « maison des associations » évoquée sur les nappes 1 et 2 mais notée ici sur la nappe 2).

NAPPE 1	Quels besoins de services (services publics, services aux familles / personnes âgées, activités commerciales et artisanales...) en centre-bourg ? A quel moment de la journée ?
----------------	--

LES CONSTATS

- Attractivité de la commune grâce à la présence d'un médecin, d'activités paramédicales, d'une pharmacie, d'une école et de commerces de proximité.

LES PROPOSITIONS

Santé (évoquée sur une seule table) :

- Recherche d'un successeur au médecin qui part prochainement à la retraite.
- Rétablissement des consultations d'un dentiste.

Commerces et artisanat :

- Amélioration de la signalisation des commerces.
- Promotion des métiers d'art présents sur la commune.

Ouverture des services (évoquée sur une seule table) :

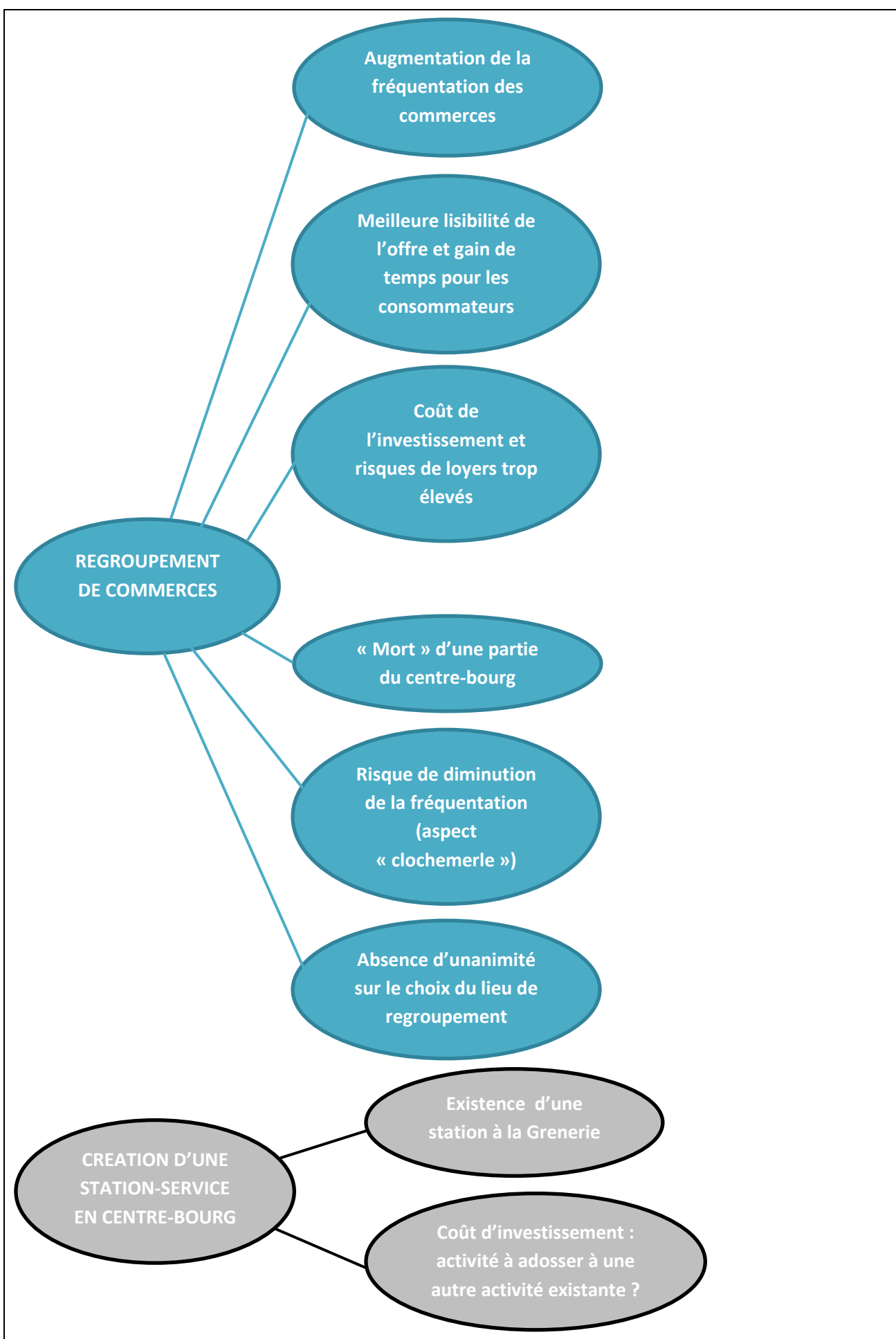
- Extension des plages d'ouverture de la mairie : le samedi matin au moins tous les quinze jours et les après-midis de la semaine (doutes exprimés par certains sur la faisabilité de cette proposition).
- Augmentation des plages d'ouverture de La Poste (doutes exprimés par certains sur la faisabilité de cette proposition).

Autres services :

- Instauration d'un service de livraison à domicile (courses) pour les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer.
- Mise en place d'un système de visites pour les personnes âgées isolées.
- Installation d'un WC public.

CE QUI QUESTIONNE / CE QUI FAIT DEBAT





LES CONSTATS

- Existence d'infrastructures : en très bon état et permettant une bonne utilisation pour le terrain de foot, ce qui n'est pas le cas des terrains de pétanque et de tennis (problème de communication pour l'accès aux clés du tennis).
- Offre de services globalement bonne pour une commune de cette taille.
- Besoin d'un endroit de rencontres pour adultes pour jouer aux cartes, et plus généralement se retrouver.
- Besoin de redynamisation de la zone du plan d'eau.

LES PROPOSITIONS**Dans le bourg :**

- Création d'un terrain de pétanque en centre-bourg (place de l'église ou jardin du château).
- Mise en place de tables et de bancs fixes à proximité du futur terrain multisports afin de créer un espace convivial et d'échanges pour les parents qui accompagnent leurs enfants.
- Mise en place de bancs sur la place de l'église.
- Création d'un local géré par la municipalité et mis à disposition de l'ensemble des associations de la commune : maison des associations. Ce local pourrait aussi avoir une fonction de stockage de matériel pour les associations. Le presbytère est évoqué pour accueillir cette maison des associations.

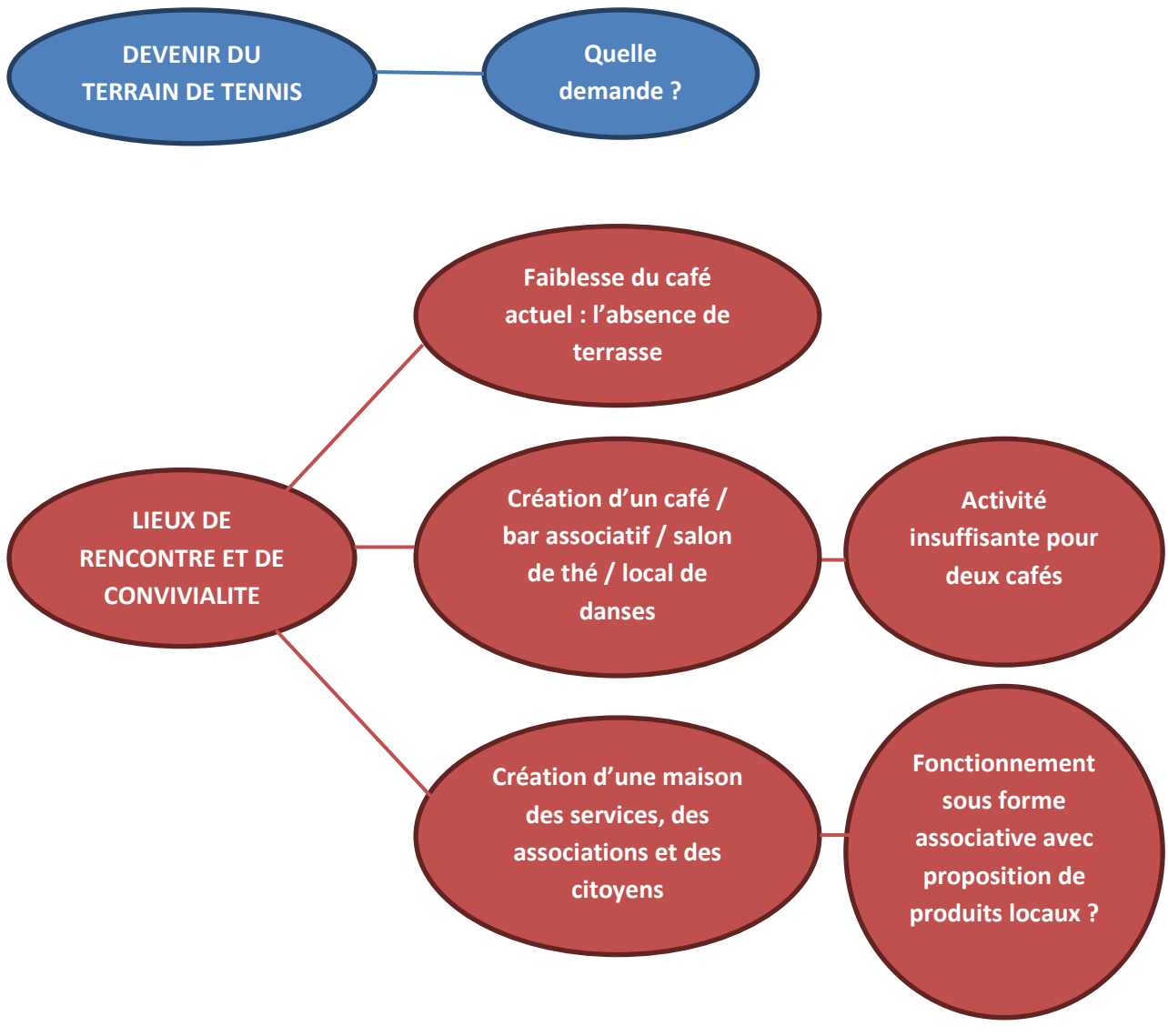
Autour du plan d'eau :

- Rebouchage des trous du chemin côté pêche.
- Réouverture de la baignade au plan d'eau (accroissement de l'attractivité du camping). Si cela est impossible, aménagement d'une piscine naturelle ouverte à tous.
- Création d'un ponton pour les personnes handicapées.
- Achat du terrain côté pêche pour ajout de mobiliers (tables, bancs...).
- Installation d'un parcours de santé autour du plan d'eau et intégration d'îlots d'intimité autour de tables avec un espace paysager.
- Création d'un mini-golf.
- Nettoyage de la plage et pose d'un filet de volley.
- Installation de jeux « forme-santé » pour les petits.
- Mise en place d'un parcours à bosses pour les vélos et location de bicross.
- Ouverture d'un local à partager avec les jeunes en les responsabilisant.

Autres propositions :

- Remise en état et continuité des chemins de randonnée. Développement et balisage de ces chemins.
- Aménagement du sentier des terrasses.
- Création d'une association de randonneurs.
- Location de jeux pour les enfants pendant la saison estivale.

CE QUI QUESTIONNE / CE QUI FAIT DEBAT



LES CONSTATS

- Circulation et stationnement problématiques dans certains endroits du bourg : près des feux (stationnement anarchique), virage dangereux dans la rue Pierre de Coubertin en allant vers le carrefour de la mairie (en sortant du stade), stationnement pour la boulangerie et la boucherie, sécurité et stationnement dans le secteur de l'école...
- Vitesse excessive des véhicules sur les deux axes principaux avec freinage au dernier moment, notamment des camions, au niveau des feux tricolores (les feux ne sont pas synonymes de sécurité).
- Beaucoup de stationnement sur la commune mais mal localisé (église, pharmacie, derrière la mairie) alors que le pôle d'activité principal se situe au niveau du carrefour des deux routes départementales.
- Intérêt d'une localisation des pôles d'activités aux abords des parkings existants.
- Difficulté de circulation à vélo dans le bourg (cf. pente).
- Absence de vacance réelle de certains locaux recensés comme vacants pendant l'enquête : utilisation à des fins professionnelles ou personnelles.
- Importance du nombre de bâtis vacants, parfois en ruines et pas forcément en vente. Pour les bâtiments vacants en vente, le prix est quelquefois trop cher compte tenu des coûts de réhabilitation et de mise aux normes, notamment pour des activités lucratives. La réhabilitation coûte plus cher qu'une construction neuve.

LES PROPOSITIONS**Circulation et stationnement :**

- Recherche de zones de parking et aménagement des trottoirs pour la boucherie et la boulangerie.
- Limitation de la vitesse dans le secteur de l'école et matérialisation du stationnement.
- Destruction du bâtiment situé sur la RD (parcelle 157) pour créer des places de stationnement « classique » ou à cheval sur le trottoir.
- Aménagement d'un rond-point à l'entrée du bourg côté Saint Yrieix la Perche.
- Extension des parkings pour l'EPHAD et/ou les futurs services (centre de loisirs, city-park, bibliothèque).
- Mise aux normes des trottoirs.
- Création d'une zone « 30 km » en amont et en aval des feux sur une zone en plateau ou suppression des feux avec création d'un « mini rond-point ».
- Création de places de stationnement à cheval sur le trottoir près des feux.
- Pas d'utilisation de pavés sur les routes.

Bâti vacant :

- Développement d'une politique d'achat foncier avec préemption possible de la commune dans la vente de certains bâtiments.
- Prise d'un arrêté de péril ou d'abandon pour les ruines (face à la maison paroissiale et en montant vers le monument aux morts).

Autres propositions :

- Aménagement des abords de l'église pour en faire un pôle de vie.

CE QUI QUESTIONNE / CE QUI FAIT DEBAT

